

**Société Générale SFH**  
Société Anonyme au capital de 375.000.000 euros  
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX  
445 345 507 RCS NANTERRE

**RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR LES COMPTES SEMESTRIELS  
AU 30 JUIN 2014**

**I. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2014**

Au 30 juin 2014, le bilan présente un total de 19.891,4 millions d'euros. Pour rappel au 31 décembre 2013, le total bilan était de 19.899,7 millions d'euros.

L'encours des OFH au 30 juin 2014 est de 19.083,5 millions d'euros dont 83,54 millions d'euros d'intérêts courus non échus. Au 31 décembre 2013, l'encours d'OFH était de 19.145,7 millions d'euros dont 145,7 millions d'euros d'intérêts courus non échus.

Les fonds propres à fin juin 2014 s'élèvent à 465,6 millions d'euros

**Chiffres clés du bilan**

<b>En millions d'euros</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Total Actif	19.891,4	19.899,7
Dont Créances sur établissement de crédit - A terme	19.527,3	19.616,1
Dettes représentées par un titre	19.083,5	19.145,7
Total Fonds Propres	465,6	455,5

**A- Evolution des actifs au cours du premier semestre 2014**

Au 30 juin 2014, l'actif de Société Générale SFH en base sociale était essentiellement constitué de créances de prêt sur SOCIETE GENERALE accordés par Société Générale SFH au titre du contrat de prêt collatéralisé, pour un montant équivalent aux séries d'OFH émises par la Société, soit 19.000 millions d'euros.

Les caractéristiques de ces créances de prêt étaient les suivantes au 30 juin 2014 :

Isin	Issue Date	N°	Currency	Principal Amount	Maturity Date	Remaining Maturity	Interest Rate Type	Index / Rate
N/A	26/07/2012	12	EUR	1 500 000 000	06/06/2016	1,7	Floating Rate	EURIBOR 3M
N/A	26/07/2012	13	EUR	1 250 000 000	18/01/2022	7,4	Floating Rate	EURIBOR 3M
N/A	26/07/2012	14	EUR	1 500 000 000	14/03/2019	4,5	Floating Rate	EURIBOR 3M
N/A	26/07/2012	3	EUR	1 500 000 000	27/05/2015	0,7	Floating Rate	EURIBOR 3M
N/A	26/07/2012	5	EUR	500 000 000	10/08/2020	5,9	Floating Rate	EURIBOR 3M
N/A	26/07/2012	6	EUR	1 500 000 000	26/04/2023	8,7	Floating Rate	EURIBOR 3M
N/A	26/07/2012	7	EUR	750 000 000	27/05/2024	9,8	Floating Rate	EURIBOR 3M
N/A	26/07/2012	8	EUR	1 500 000 000	28/07/2025	11,0	Floating Rate	EURIBOR 3M
N/A	26/10/2012	9	EUR	1 500 000 000	26/08/2026	12,1	Floating Rate	EURIBOR 3M
N/A	26/10/2012	10	EUR	1 250 000 000	27/09/2027	13,2	Floating Rate	EURIBOR 3M
N/A	26/10/2012	11	EUR	1 410 000 000	26/10/2028	14,3	Floating Rate	EURIBOR 3M
N/A	19/12/2012	15	EUR	1 500 000 000	19/12/2017	3,3	Floating Rate	EURIBOR 3M
N/A	01/02/2013	16	EUR	100 000 000	01/08/2016	1,9	Floating Rate	EURIBOR 3M
N/A	01/02/2013	17	EUR	400 000 000	02/08/2021	6,9	Floating Rate	EURIBOR 3M
N/A	05/03/2013	18	EUR	1 000 000 000	05/03/2020	5,5	Floating Rate	EURIBOR 3M
N/A	19/06/2013	19	EUR	90 000 000	19/06/2028	13,9	Floating Rate	EURIBOR 3M
N/A	05/12/2013	20	EUR	1 000 000 000	05/01/2021	6,4	Floating Rate	EURIBOR 3M
N/A	29/04/2014	21	EUR	750 000 000	29/04/2024	9,7	Floating Rate	EURIBOR 3M
				<b>19 000 000 000</b>				

Au cours du premier semestre 2014, un nouveau tirage de prêt collatéralisé a été mis en place au titre du contrat de prêt, chaque nouveau tirage ayant donné lieu parallèlement au remboursement anticipé partiel, d'un tirage antérieurement accordé par Société Générale SFH à SOCIETE GENERALE :

- le 29 avril 2014, mise en place du tirage de prêt collatéralisé n°21, pour un montant de 750 millions d'euros de maturité 29 avril 2024, et remboursement partiel anticipé du tirage de prêt n°7 de maturité 27 mai 2014, pour un montant équivalent.

Par transparence, au 30 juin 2014, le montant du portefeuille d'actifs éligibles au refinancement par émission d'OFH s'élevait à 23.715,9 millions d'euros. Ce portefeuille était entièrement constitué de prêts personnels immobiliers originés par le réseau domestique de SOCIETE GENERALE et cautionnés à 100% par Crédit Logement.

La répartition géographique du portefeuille se décomposait comme suit à fin juin 2014, en cohérence avec l'implantation historique du réseau SOCIETE GENERALE :

<b>Region</b>	<b>%</b>
Alsace	1,19%
Aquitaine	4,50%
Auvergne	0,77%
Basse-Normandie	1,76%
Bourgogne	1,38%
Bretagne	2,82%
Centre	2,57%
Champagne-Ardenne	0,84%
Corse	0,80%
DOM – TOM	0,55%
Franche-Comte	0,48%
Haute-Normandie	3,49%
Ile-de-France (Paris include)	42,94%
Languedoc-Roussillon	3,42%
Limousin	0,42%
Lorraine	1,49%
Midi-Pyrenées	3,32%
Nord-Pas-de-Calais	4,17%
Pays de Loire	3,38%
Picardie	2,71%
Poitou - Charentes	1,41%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,93%
Rhones Alpes	7,65%
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>

Le portefeuille d'actifs est rechargé mensuellement, de manière à satisfaire à tout moment les critères d'éligibilité ainsi que la sur-collatéralisation nécessaire au respect du ratio légal d'une part, et du taux de sur-dimensionnement requis par les agences de notation Fitch et Moody's d'autre part. Les créances devenues inéligibles sont exclues du portefeuille et remplacées par de nouvelles créances éligibles de manière à conserver un portefeuille d'actifs stable d'un montant d'environ 24.000 millions d'euros, en cohérence avec le stock total d'OFH émises, stable lui aussi à 19.000 millions d'euros de nominal.

Ainsi, le portefeuille est composé exclusivement de créances saines, les créances présentant des impayés ou en défaut étant systématiquement exclues du portefeuille mensuellement.

Au cours du premier semestre 2014, l'encours des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie permettant de respecter le ratio de sur-dimensionnement a évolué comme suit :

- 23.715 millions d'euros au 30 juin 2014,
- 23.167 millions d'euros au 31 mai 2014,

- 23.562 millions d'euros au 30 avril 2014,
- 23.503 millions d'euros au 31 mars 2014,
- 23.173 millions d'euros au 28 février 2014,
- 23.548 millions d'euros au 31 janvier 2014.

A fin juin 2014, les valeurs de remplacement représentent un total de 467,2 millions d'euros, essentiellement composées de dépôts à vue ou à terme intra-groupe SOCIETE GENERALE. Ces valeurs de remplacement représentent 2,46 % de l'encours d'OFH (le maximum légal étant fixé à 15%).

#### B- Evolution des dettes bénéficiant du privilège au premier semestre 2014

Au cours du premier semestre 2014, Société Générale SFH a réalisé l'opération suivante :

- le 29 avril 2014 :
  - o émission publique de la série 32 d'OFH pour un montant nominal total de 750 millions d'euros de maturité 29 avril 2024 à taux fixe 2.00%,
  - o remboursement partiel anticipé de la série 21, de maturité 27 mai 2024, pour un montant équivalent.

Les dettes bénéficiant du privilège sont les OFH émises par la Société qui se décomposent comme suit au 30 juin 2014 :

Isin	Issue Date	Série	Currency	Principal Amount	Maturity Date	Remaining Maturity	Interest Rate Type	Index
FR0011056126	06/06/2011	1	EUR	1 500 000 000	06/06/2016	1,7	Fixed Rate	3,250%
FR0011180017	18/01/2012	12	EUR	1 250 000 000	18/01/2022	7,4	Fixed Rate	4,000%
FR0011215516	14/03/2012	13	EUR	1 500 000 000	14/03/2019	4,5	Fixed Rate	2,875%
FR0011291293	26/07/2012	17	EUR	1 500 000 000	27/05/2015	0,7	Floating Rate	EURIBOR 3M
FR0011291327	26/07/2012	19	EUR	500 000 000	10/08/2020	5,9	Floating Rate	EURIBOR 3M
FR0011291335	26/07/2012	20	EUR	1 500 000 000	26/04/2023	8,7	Floating Rate	EURIBOR 3M
FR0011291343	26/07/2012	21	EUR	750 000 000	27/05/2024	9,8	Floating Rate	EURIBOR 3M
FR0011291350	26/07/2012	22	EUR	1 500 000 000	28/07/2025	11,0	Floating Rate	EURIBOR 3M
FR0011291368	26/07/2012	23	EUR	1 500 000 000	26/08/2026	12,1	Floating Rate	EURIBOR 3M
FR0011291376	26/07/2012	24	EUR	1 250 000 000	27/09/2027	13,2	Floating Rate	EURIBOR 3M
FR0011291384	26/07/2012	25	EUR	1 410 000 000	26/10/2028	14,3	Floating Rate	EURIBOR 3M
FR0011374198	19/12/2012	26	EUR	1 500 000 000	19/12/2017	3,3	Fixed Rate	1,000%
FR0011400761	01/02/2013	27	EUR	100 000 000	01/08/2016	1,9	Floating Rate	EURIBOR 3M
FR0011404789	01/02/2013	28	EUR	400 000 000	02/08/2021	6,9	Floating Rate	EURIBOR 3M
FR0011431014	05/03/2013	29	EUR	1 000 000 000	05/03/2020	5,5	Fixed Rate	1,750%
FR0011519933	19/06/2013	30	EUR	90 000 000	19/06/2028	13,9	Floating Rate	EURIBOR 3M
FR0011644392	05/12/2013	31	EUR	1 000 000 000	05/01/2021	6,4	Fixed Rate	1,625%
FR0011859495	29/04/2014	32	EUR	750 000 000	29/04/2024	9,7	Fixed Rate	2,000%
				19 000 000 000				

L'encours d'OFH au 30 juin 2014 est de 19.083,5 millions d'euros (comprenant 83,5 millions d'euros d'intérêts courus non échus).

Le programme EMTN a fait l'objet d'une mise à jour annuelle visée par l'AMF en date du 13 mai 2014.

A ce jour, les OFH émises par la Société sont notées AAA et Aaa respectivement par Fitch Ratings et Moody's.

### C- Evolution du ratio de couverture

Suite à la publication le 25 mai 2014 du Décret n°2014-526, la Société de Financement de l'Habitat est tenue de respecter à tout moment un ratio de couverture des ressources privilégiées par les éléments d'actifs, au moins égal à 105% et non plus 102% comme précédemment.

Le ratio de couverture que Société Générale SFH est tenue de respecter au regard des dispositions de l'article R 515-7-2 du Code monétaire et financier se définit comme le rapport des actifs, y compris les valeurs de remplacement, sur les dettes bénéficiant du privilège de la loi.

Au 30 juin 2014, le ratio de couverture par transparence, c'est-à-dire en se basant sur le portefeuille de prêts personnels immobiliers cédés en pleine propriété à titre de garantie, s'établissait à 118,21%, en cohérence avec l'article R515-7-2 du Code monétaire et financier qui définit le seuil de ce ratio réglementaire à 105%.

En base sociale, les tirages de prêt collatéralisé accordés par Société Générale SFH à SOCIETE GENERALE étant de même maturité que les OFH émises, le taux de couverture ressort à 100%.

Par transparence, le taux de surdimensionnement prévisionnel calculé au 30 juin 2014, après prise en compte d'un taux de remboursement anticipé de 9,27%, correspondant au taux moyen annuel glissant observé sur le portefeuille de prêts personnels immobiliers de la banque de réseau du Groupe, et après prise en compte des réserves et des hypothèses prudentes de nouvelle production ressort à 123,83% au 31 décembre 2014 et à 130,39% au 31 décembre 2015, et ne fait ressortir aucune impasse de liquidité tout au long de la vie des OFH.

En tenant compte de ces hypothèses, la couverture des OFH est assurée jusqu'à l'extinction totale des passifs (cf. graphique ci-après).

#### D- La gestion des risques de bilan

En matière de risque de taux, Société Générale SFH se conforme à une politique stricte d'immunisation. A l'occasion des émissions publiques d'OFH réalisées à taux fixe, la conclusion de contrats de swaps de couverture ad hoc permet en effet de cristalliser, dès l'émission, une marge fixe, toute variation des taux d'intérêts ayant des effets parallèles à l'actif et au passif de Société Générale SFH par la suite.

Société Générale SFH ne réalisant que des émissions en euros n'est pas exposée au risque de change sur ses émissions.

En matière de risque de transformation, par nature, Société Générale SFH n'est pas exposée, les tirages de prêt à l'actif répliquant pour ce qui concerne la maturité, les caractéristiques des OFH émises.

S'agissant de la surveillance de la liquidité à court terme, le coefficient réglementaire de liquidité au 30 juin 2014 représentait un excédent de liquidité de 13,1 millions d'euros.

## E- Le compte de résultat

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		
<b>+ Intérêts et produits assimilés</b>	<b>1 138 506 195,62</b>	<b>1 840 677 011,56</b>
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étés de crédit	148 288 351,54	326 519 118,30
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	0,00	0,00
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	-2 290 352,09	26 214 692,77
+ Autres intérêts et produits assimilés	992 508 196,17	1 487 943 200,49
<b>- Intérêts et charges assimilées</b>	<b>-1 118 829 178,85</b>	<b>-1 768 154 659,95</b>
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les étés de crédit	-3 661 472,36	-1 779 061,07
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	0,00	0,00
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	-178 323 845,86	-381 855 277,22
- Autres intérêts et charges assimilées	-936 843 860,63	-1 384 520 321,66
<b>+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>+ Produits sur opération de location simple</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- Charges sur opérations de location simple</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>+ Revenus des titres à revenu variable</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>+ Commissions (produits)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- Commissions (charges)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Opérations sur titres de transaction	0,00	0,00
- Opérations de change	0,00	0,00
- Opérations sur instruments financiers	0,00	0,00
<b>+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Plus ou moins value	0,00	0,00
- Dotations aux provisions et reprises	0,00	0,00
<b>+ Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Opérations faites en commun	0,00	0,00
- Autres produits d'exploitation bancaires	0,00	0,00
- Autres produits non bancaires	0,00	0,00
<b>- Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>-2 312 552,53</b>	<b>-4 611 843,52</b>
- Opérations faites en commun	0,00	0,00
- Autres charges d'exploitation bancaires	-2 312 552,53	-4 611 843,52
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>17 364 464,24</b>	<b>67 910 508,09</b>
<b>- Charges générales d'exploitation</b>	<b>-1 072 633,11</b>	<b>-3 379 121,16</b>
- Frais de personnel	0,00	0,00
- Autres frais administratifs	-1 072 633,11	-3 379 121,16
<b>- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>16 291 831,13</b>	<b>64 531 386,93</b>
<b>- Coût du risque</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Coût du risque sur établissement de crédit	0,00	0,00
- Coût du risque sur la clientèle	0,00	0,00
- Coût du risque sur portefeuilles titres	0,00	0,00
- Autres opérations	0,00	0,00
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>16 291 831,13</b>	<b>64 531 386,93</b>
<b>+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Immobilisations financières	0,00	0,00
- Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
- Immobilisations corporelles	0,00	0,00
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>16 291 831,13</b>	<b>64 531 386,93</b>
<b>+ / - Résultat exceptionnel</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Impôt sur les bénéfices	-6 195 184,00	-24 499 415,00
<b>+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>10 096 647,13</b>	<b>40 031 971,93</b>

## **II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS L'ARRETE AU 30 JUIN 2014**

Société Générale SFH n'a conclu aucun prêt, swap ou émission d'emprunts depuis la clôture comptable du 30 juin 2014.

## **III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Une étude préliminaire est en cours sur la possibilité de charger dans le cover pool de SG SFH des actifs provenant de différentes filiales du Groupe Société Générale.

## **IV. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

Au 30 juin 2014, Société Générale SFH était détenue à 99,99% par SOCIETE GENERALE, le solde étant détenu par six sociétés filiales du groupe SOCIETE GENERALE à raison d'une action par société.

## **V. PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS**

Les comptes semestriels ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Les comptes semestriels de l'exercice au 30 juin 2014 font apparaître un bénéfice de 10.096,7 milliers d'euros.

## **VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Conformément à ses statuts et au Code Monétaire et Financier, Société Générale SFH ne dispose d'aucune filiale ni aucune participation.

## **VII. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

La société n'a eu aucune activité en matière de recherche et développement.

## VIII. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Au cours du premier semestre 2014, Société Générale SFH n'a conclu aucune nouvelle convention donnant lieu à application de l'article L 225-38 du Code de commerce.

Les conventions réglementées suivantes conclues entre SOCIETE GENERALE et Société Générale SFH ont poursuivi leurs effets au cours du premier semestre 2014 :

- la convention-cadre de gestion et de recouvrement signée le 29 avril 2011,
- la convention d'externalisation signée en date du 16 décembre 2010 et modifiée par avenant en date du 29 avril 2011,
- la lettre relative à la substitution de la banque teneuse des comptes de la Société, signée le 29 avril 2011,
- la convention sur l'organisation du contrôle périodique signée le 26 juin 2012,
- l'avenant au contrat de crédit initialement signé le 22 octobre 2012,
- les « Final Terms of loans » n°21 signés le 25 avril 2014

Aucune convention courante significative visée par l'article L 225-39 du Code de commerce n'est intervenue sur le premier semestre 2014.

Les Commissaires aux Comptes émettent un rapport sur les comptes semestriels au 30 juin 2014 sur la base d'une revue limitée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Stéphane Landon**

Directeur Général  
**SG SFH**